

**Fédération
Valaisanne des Retraités**

**Walliser
Verband der Rentner**

LE VIEILLISSEMENT ACTIF**AKTIVES ALTERN****L'ANNÉE 2012, ANNÉE EUROPÉENNE DU
VIEILLISSEMENT ACTIF**

Le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe ont approuvé la proposition de la Commission européenne de désigner l'année 2012 «**Année européenne du vieillissement actif**», proposition qui vise à améliorer les possibilités d'emploi et les conditions de travail des personnes âgées, notamment celles de 50 à 70 ans. Cette tranche de la population, toujours plus nombreuse, devrait jouer un rôle actif dans la société et être encouragée à vieillir en bonne santé. Pour les autorités européennes, le vieillissement actif est une nécessité face à la diminution de la population en âge de travailler.

Cette proposition, au-delà du message économique et financier, interpelle la Fédération Valaisanne des Retraités. De nombreuses activités ont déjà été développées pour éviter que ses membres présentent un vieillissement passif, subi entre l'inactivité, l'inertie et l'abandon de leurs responsabilités.

L'engagement des retraités du Valais dans des initiatives sociales est bien réel: transports de handicapés, livraisons de repas à domicile, visites des malades, de personnes vivant seules, soutiens scolaires, gardes d'enfants, aides diverses, offres de formation permanente, d'activités culturelles, de loisirs et de sports, implication dans les discussions relatives à la flexibilisation de la retraite, des soins à domicile et de longue durée, animations touristiques, création de réseaux d'échange et de partage...

**2012, EUROPÄISCHES JAHR DES
AKTIVEN ALTENS**

Das Europaparlament und der Europarat haben den Antrag der Europäischen Kommission angenommen, das Jahr 2012 als „**Europäisches Jahr des aktiven Alterns**“ zu erklären. Es will die Möglichkeiten der Beschäftigung und die Arbeitsbedingungen der älteren Personen, insbesondere derjenigen von 50 bis 70 Jahren verbessern. Dieser stets zunehmende Bevölkerungsanteil sollte gesellschaftlich eine aktive Rolle spielen und angehalten werden, bei guter Gesundheit älter zu werden. Aktives Altern ist für Europas Behörden vordringlich angesichts der Abnahme der arbeitsfähigen Bevölkerung.

Dieser Antrag, der über die ökonomische und finanzielle Bedeutung hinausgeht, beschäftigt den Walliser Verband der Rentner. Viele Aktivitäten wurden bereits ergriffen, um zu verhindern, dass die Mitglieder einem passiven Altern verfallen, das sich in Inaktivität, Antriebslosigkeit und Aufgabe von Verantwortung ausdrückt.

Das Engagement der Walliser Rentner in sozialen Projekten ist reell: Behindertentransporte, Mahlzeitendienst, Besuche von Kranken und Einsamen, Aufgabenhilfe, Kinderhütendienst, Werkhilfen, ständige Bildungsangebote, Aktivitäten in Kultur, Erholung und Sport, Einmischung in die Diskussionen bezüglich der Flexibilisierung des Rentenalters, Pflege zuhause und Langzeitpflege, touristische Animation, Schaffung von Austausch- und Verteilungsnetzen... Mittels seiner Vereinigungen begleitet der Verband die Entwicklung dieser Aktivitäten und nimmt aktiv Anteil an den Reflexionen, die während dieses Jahres des aktiven Alterns anstehen werden.

La Fédération, au travers de ses associations, poursuivra le développement de ces activités et prendra une part active aux réflexions qui foisonneront durant cette année du vieillissement actif. De plus, elle propose la mise en place très concrète d'un service de coaching de retraités auprès de jeunes en échecs scolaires et d'apprentissages. Pour cela, elle a besoin de tous ses membres actifs pour donner un coup de pouce efficace à des jeunes fragilisés à un moment crucial de leur formation. Environ 500 apprentis et étudiants pourraient bénéficier d'un apport d'un aîné, sous la forme d'un mentorat momentané.

Annoncez vous donc auprès des responsables de vos associations ou de la Fédération pour que votre vieillissement devienne encore plus actif durant l'année qui lui est consacrée. Que le projet Sene-Young (Séniors-Jeunes), présenté lors de l'AG de Viège devienne une belle concrétisation grâce à votre engagement!

Jean-Pierre Salamin

Darüber hinaus schlägt er sehr konkret die Schaffung eines Coachings durch Rentner von Jugendlichen mit Schwierigkeiten in Schule und Lehre vor. Darum benötigt er die Hilfe aller aktiven Mitglieder, um schwachen Jugendlichen in einer schwierigen Zeit der Ausbildung eine Hilfe zu geben. Ungefähr 500 Lehrlinge und Studenten könnten in Form eines kurzfristigen Mentorats von der Unterstützung von Senioren profitieren.

Meldet euch bei den Verantwortlichen eurer Vereinigungen oder beim Verband, damit euer Älterwerden im Jahr des aktiven Alters noch sichtbarer wird. So findet das Projekt Sene-Young, das an der GV in Visp vorgestellt wurde, dank eurem Engagement zu seine grossen Erfolg.

Jean-Pierre Salamin

L'AVIVO VALAIS FÊTE SES 50 ANS



50 JAHRE AVIVO WALLIS

> Le premier mot s'impose. Le 50^e anniversaire de l'AVIVO Valais, le 30 juin dernier au Centre sportif de St-Maurice, fut une très belle fête. Par la présence de plus de 250 membres, la ferveur perçue tout au long de la journée, la joie lue sur tous les visages.

Le comité de l'AVIVO, présidé par Raymond Minger, avait bien fait les choses: les cors des Alpes de l'Amicale du Léman aux Dents de Morcles pour entourer le salut de Laurent Rimet, président de la Bourgeoisie de St-Maurice, des interventions très pertinentes durant le repas, moment de respirations et de réflexion au milieu de retrouvailles joyeuses, et Jacky Torriani pour animer la journée.



Deux présidents qui veulent le bien des aînés

Raymond Puipe a dressé un historique combien intéressant de la naissance et les premières années de l'AVIVO. Il en fallu des discussions et de la volonté pour que l'AVIVO, au début Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins, devienne, sans changer de nom, **l'Association de défense et de détente des retraités**. L'AVIVO Suisse

> Am 30. Juni feierte die AVIVO Wallis im Sportzentrum von St. Maurice in Anwesenheit von 250 froh gelaunten Mitgliedern ihr 50. Jahrbiläum.

Das Komitee unter dem Präsidium von Raymond Minger leistete ganze Arbeit. Mit Chorgesang wurden die Grussworte von Burgerpräsident Laurent Rimet von St. Maurice eingeleitet. Reden und der Austausch von Erinnerungen begleiteten das Mittagessen.

Raymond Puipe gab einen historischen Überblick über die Geburt der AVIVO, der „Vereinigung (A)ssociation der V^eteranen, Iⁿvaliden, Wⁱtwen (V^euves) und W^aisen (O^rphelins)“ bis zur Bildung einer Interessengemeinschaft der Rentner. Die AVIVO Schweiz zählt 30'000 Mitglieder, davon 1200 im Wallis in 5 welschen Sektionen.

compte 30'000 membres. Pour sa part, le Valais en compte 1200, répartis en 5 sections, Val d'Illeiez, Monthey-Haut-Lac, St-Maurice, Saxon et Sion.

En terme chaleureux, Damien Revaz a dit sa joie de recevoir l'AVIVO et a présenté sa commune. Le rayonnement de St-Maurice ne se mesure pas à sa population, mais bien plus à son monastère, à son abbaye qui aura 1500 ans en 2015, à son collège, à son ermitage, à sa vie culturelle intense.

Jean-Pierre Salamin a présenté les vœux de la FVR. Il a relevé les actions courageuses de l'AVIVO, les appuis qui se sont révélés importants au niveau cantonal.

On attendait la conférence de Vital Darbellay, nommé en avril dernier président d'honneur de la FVR. On n'a pas été déçus. Sans le moindre papier, Vital a brossé un tableau superbe de l'AVS. Et surtout, a prouvé que la situation financière de l'AVS est saine. Certes, il faut améliorer des prestations. Mais l'AVS ne risque pas d'être démantelée. Une nouvelle fois, Vital Darbellay a dit sa foi dans le peuple, donc dans l'AVIVO, pour obtenir les modifications d'assistance nécessaires. Vraiment un temps fort de la journée.



Cyrille Rieder y a pensé: l'AVIVO, c'est la vive eau!

On ne pouvait se quitter sans un moment spirituel. Il est venu, même doublement spirituel, de M. le curé Cyrille Rieder. On n'oubliera pas ce magnifique jeu de mots, à lui seul tout un programme:

l'AVIVO et la vive eau pour les autres!

Oui, le dernier mot s'impose comme le premier. Le 50^e anniversaire de l'AVIVO fut une très belle journée!

Antoine Maillard



Vital, un octogénaire en pleine forme!

Damien Revaz freute sich der AVIVO seine Gemeinde vorzustellen. St. Maurice glänzt nicht durch die Zahl seiner Bevölkerung, sondern mit der Abtei, die 2015 ein Alter von 1200 Jahren erreichen wird und mit seinem kulturellen Leben, seinem Kollegium und seiner Einsiedelei.

Jean-Pierre Salamin überbrachte die Grüsse des WVR. Anschliessend folgte das Referat des Ehrenpräsidenten der WVR, alt Nationalrat Vital Darbellay. Er lobte die AHV, weist auf deren finanzielle Stärke hin, wünscht noch Verbesserungen der Renten und glaubt an die Sicherung der AHV. Darbellays Vertrauen in die Bevölkerung ist gross, um deren Unterstützung für die notwendigen Anpassungen zu erhalten.

Pfarrer Cyrille Rieder war es gegeben, einen Augenblick der spirituellen Besinnung zu halten. Sein Wortspiel war in sich selbst ein Programm: „AVIVO est **IA VIVE** eau pour les Au(O)tres»

AVIVO ist lebendiges Wasser für die Andern.

Antoine Maillard



POUR SOURIRE

Cet homme (Farinet) ne fait pas de la fausse monnaie, il fait de la poésie.

Ramuz Charles-Ferdinand

C'est du haut des collines de Saillon que j'ai eu la vue la plus sublime de tout mon voyage.

Goethe, 1779

La liberté : il y a la douce et la sauvage. J'ai choisi la sauvage.
Farinet Joseph Samuel

Quand je rêve d'être parfait, c'est à Farinet que je pense.
Barrault Jean-Louis

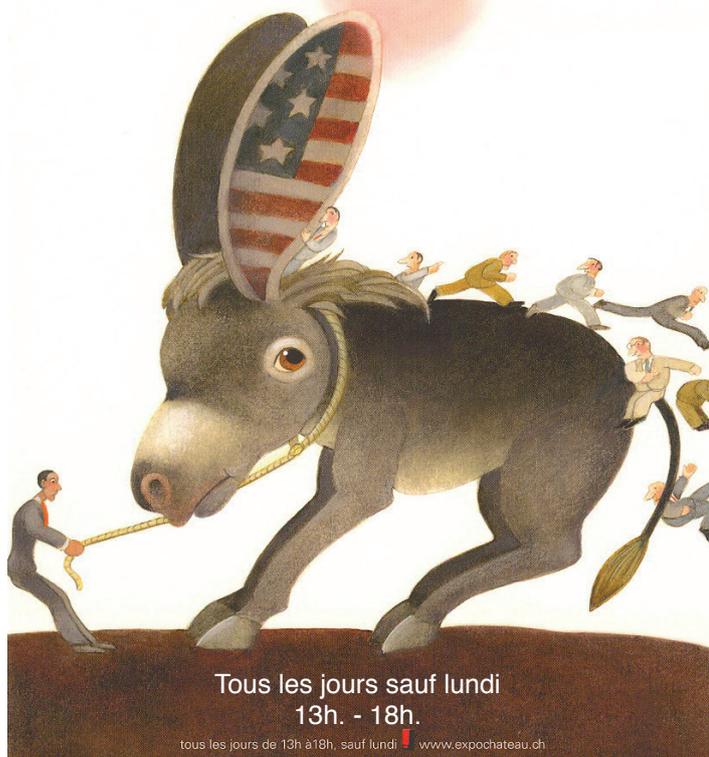
Ton souvenir me suivra partout.
Farinet, à Adélaïde, son amie d'enfance

ETIENNE DELESSERT

Suite américaine Exposition rétrospective

Château de Saint-Maurice

7 mai - 30 octobre 2011



ON A DEMANDÉ AU DALAI LAMA...



« QU'EST-CE QUI
VOUS SURPREND
LE PLUS DANS
L'HUMANITÉ ? »

Il a répondu...

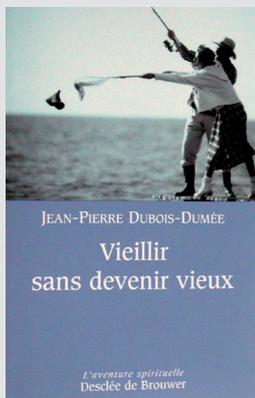
« Les hommes... Parce qu'ils perdent la santé pour accumuler de l'argent, ensuite ils perdent de l'argent pour retrouver la santé.

Et à penser anxieusement au futur, ils oublient le présent de telle sorte qu'ils finissent par non vivre ni le présent ni le futur.

Ils vivent comme si ils n'allaient jamais mourir...
...Et meurent comme si ils n'avaient jamais vécu.»

Dans si peu de mots... toute notre vie y est... !!!

POUR APPRENDRE A RESTER JEUNE



La vieillesse n'est plus ce qu'elle était. La vie s'allonge. Déjà apparaît une «génération supplémentaire». Aujourd'hui un homme de septante-cinq ans est le même qu'un homme de soixante ans hier.

Du coup, le paysage social et culturel change. La vieillesse n'est plus une déchéance, mais une chance. Nous devons renoncer aux idées toutes faites et revoir l'art de vivre à cet âge. Non plus effacer nos rides pour n'avoir pas l'air vieux, mais changer nos cœurs pour «devenir jeunes».

Jamais dans ce monde entiché de vitesse, obsédé par l'argent, tendu vers les performances, jamais on n'a eu un aussi grand besoin de sérénité, d'émerveillement, de tendresse, de transparence, et d'apprendre à prendre le temps. Ce sont là justement les vertus du troisième âge. Des vertus qu'il faut cultiver bien plus tôt.

La vieillesse n'est pas la fin d'une aventure, c'est une aventure nouvelle, inédite, passionnante. Il est urgent de la préparer.

Jean-Pierre Dubois-Dumée,
Vieillir sans devenir vieux,
aux Editions Desclée de Brouwer



**Monsieur le Président de la Fédération valaisanne des retraités,
Mesdames et Messieurs les membres de la
Fédération des retraités,
Mesdames, Messieurs,**

Je vous remercie de votre invitation et me réjouis d'être avec vous aujourd'hui pour partager quelques réflexions sur cette période de la vie qu'on appelle la retraite.

« Aujourd'hui, un homme commence à se sentir vieux quand ses enfants ont pris leur retraite. »

Ces paroles de Philippe Bouvard sont très justes. Avec l'allongement de l'espérance de vie, la retraite est de moins en moins associée à la vieillesse. Et bien heureusement, si l'on vit de plus en plus vieux, on vit aussi plus longtemps en bonne santé.

Reste que le vieillissement démographique est une réalité en Suisse, comme dans la grande majorité des pays occidentaux. Dans 20 ans, les personnes âgées de plus de 65 ans seront deux fois plus nombreuses qu'aujourd'hui. Cette catégorie d'âge représentera alors près de 30% de la population suisse contre 17% actuellement.

Le vieillissement de la population s'accompagne de mutations réjouissantes d'un point de vue de santé publique. En effet, les nouvelles possibilités offertes par la science et la médecine permettent de maintenir en bonne santé des personnes vieillissantes et d'allonger leur durée de vie. Mais le vieillissement démographique s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, de personnes qui nécessitent chaque jour des soins et une aide pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

L'Etat doit apporter une réponse au défi majeur que représente le vieillissement de la population en matière de santé publique.

Ces derniers mois, les décisions se sont multipliées pour adapter la réalité sociale et politique au défi que constitue une prise en charge spécifique des personnes âgées dépendantes : le nouveau régime fédéral sur le financement des soins et le décret cantonal y relatif sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier de cette année ; de nouveaux lits d'EMS sont en projet suite à l'adoption de la nouvelle planification des soins de longue durée en mars 2010. Et un projet de loi spécifique sur les soins de longue durée a été élaboré.

Permettez-moi de consacrer cette intervention au projet de loi sur les soins de longue durée qui a été adopté en première lecture lors de la session de mai du Grand Conseil.



**Sehr geehrter Herr Präsident der Kantonalen
Walliser Vereinigung der Rentner,
Liebe Mitglieder der Vereinigung der Rentner,
Geschätzte Damen und Herren,**

Ich danke Ihnen herzlich für Ihre Einladung und ich freue mich sehr, mit Ihnen einige Gedanken über den Lebensabschnitt als Pensionierte zu teilen.

« Heute fühlt man sich erst alt, wenn die eigenen Kinder in Rente gehen. »

Philippe Bouvard hat Recht damit. Mit der höheren Lebenserwartung wird die Pensionierung immer weniger mit Altwerden verbunden. Und zum Glück leben wir nicht nur länger, sondern auch länger gesund.

Wie auch in den anderen westlichen Ländern ist die demographische Alterung in der Schweiz eine Tatsache. In zwanzig Jahren wird es doppelt so viele Menschen über 65 Jahre geben wie heute. Sie werden 30% der Schweizerischen Bevölkerung ausmachen, im Gegensatz zu den heutigen 17%.

Aus Sicht des öffentlichen Gesundheitswesens begleiten erfreuliche Veränderungen das Altern der Bevölkerung: Dank neuen wissenschaftlichen und medizinischen Methoden bleiben die älter werdenden Menschen bei guter Gesundheit und erfreuen sich einem längeren Leben. Durch die demografische Alterung gibt es dennoch mehr und mehr abhängige betagte Menschen, Menschen die im Alltag jeden Tag Pflege und Hilfe benötigen.

Der Staat muss auf diese gesundheitspolitische Herausforderungen reagieren und Lösungen anbieten.

In den letzten Monaten wurden zahlreiche Entscheide getroffen, um die gesellschaftliche und politische Realität der Herausforderung der speziellen Betreuung von pflegebedürftigen älteren Menschen anzupassen : Die neue Finanzierungsregelung auf Bundesebene sowie das entsprechende kantonale Dekret sind am 1. Januar diesen Jahres in Kraft getreten; seit der neuen Planung der Langzeitpflege vom März 2010 entstehen neue APH-Betten; Und ein Gesetz über die Langzeitpflege wurde erarbeitet.

Ich möchte mit Ihnen heute gerne über diesen Entwurf des Langzeitpflegegesetzes sprechen, das in der Maisession vom Grossrat in erster Lesung angenommen wurde.

Alors même que la prise en charge des personnes âgées dépendantes est une part importante de notre système de santé, alors même qu'elle est appelée à croître de plus en plus dans les années à venir, le canton du Valais ne dispose pas encore d'une loi spécifiquement consacrée aux soins de longue durée. Il est donc temps de se doter d'une législation à la hauteur des défis qui nous attendent. Une loi visant à garantir l'égalité de traitement et d'accès aux soins à toutes les personnes âgées qui en ont besoin ; une loi qui permette un développement harmonieux et coordonné de toutes les prestations nécessaires dans chaque région.

J'aborderai tour à tour les questions de l'encouragement de la vie à domicile, de la coordination entre les différents prestataires, de la nouvelle répartition des tâches et du financement et de la participation des assurés aux coûts des soins.

* * *

Le projet de loi sur les soins de longue durée vise en premier lieu à favoriser la mise à disposition d'une offre complète et coordonnée de prestations.

Parmi les principes généraux du projet figure l'encouragement à la poursuite de la vie à domicile. Tant que l'état de santé physique et psychique de la personne âgée dépendante le permet, tout est mis en œuvre pour qu'elle puisse poursuivre sa vie à domicile, selon sa volonté. Quant l'entourage n'existe pas ou ne suffit plus à pallier les besoins d'assistance de la personne dépendante, diverses structures prennent le relais pour lui permettre de poursuivre sa vie à domicile : il s'agit des structures d'aide et de soins à domicile, des lits de court séjour en EMS, des structures de soins de jours (foyers de jours) ainsi que des appartements à encadrement médico-social.

Lorsque cette assistance ne suffit plus à garantir à la personne âgée dépendante une vie de qualité et en sécurité à la maison, alors, un hébergement en EMS est souhaitable. Il offre à la personne dépendante une prise en charge adaptée à ses besoins.

Tous les prestataires de soins de longue durée jouent donc un rôle essentiel et chacun sera à l'avenir amené à développer ses prestations. C'est tous ensemble que les fournisseurs de soins pourront offrir une palette complète et complémentaire de prestations. C'est tous ensemble qu'ils seront à même de répondre aux différents besoins. Il est donc essentiel que ces fournisseurs puissent s'appuyer sur une base légale solide et que leur financement soit réglé.

Cela nous amène à la question de la coordination entre les divers prestataires de soins. Une bonne coordination est essentielle. C'est pourquoi le projet de loi sur les soins de longue durée propose un renforcement des instances de coordination.

L'offre mise à disposition ne peut répondre adéquatement aux besoins que si elle est communiquée et utilisée de manière efficiente. C'est dans ce but que l'instance cantonale de coordination est intégrée au projet de loi et que ses prestations doivent se développer.

* * *

Die Betreuung der älteren pflegebedürftigen Menschen ist ein wichtiger Bestandteil unseres Gesundheitswesens und wird in den kommenden Jahren immer wichtiger werden. Im Kanton Wallis gibt es bis heute kein Spezialgesetz über die Langzeitpflege. Es ist also höchste Zeit sich eine zeitgemässe Gesetzgebung über die Langzeitpflege zu geben, um den künftigen Ansprüchen gerecht zu werden. Ein Gesetz, das die Behandlungsgleichheit und den Zugang zu Pflege für alle älteren Menschen garantiert, die Pflege brauchen, ein Gesetz, mit dem die notwendigen Leistungen in allen Regionen harmonisch und koordiniert ausgebaut werden können.

Ich möchte mit Ihnen im Folgenden einige Fragen im Zusammenhang mit der Förderung des Lebens zu Hause erörtern, Ihnen etwas über die Koordination der verschiedenen Leistungen und über die Neugestaltung des Finanzausgleichs und der Aufgabenteilung sagen und zum Schluss auf die Beteiligung der Versicherten an den Pflegekosten zu sprechen kommen.

* * *

Der Gesetzesentwurf über die Langzeitpflege zielt vor allem darauf ab, ein umfassendes und koordiniertes Leistungsangebot zur Verfügung zu stellen.

Ein wichtiger Grundsatz im Gesetzesentwurf ist die Förderung des Lebens zu Hause. Solange es der Gesundheitszustand erlaubt und dies gewünscht wird, sollte ein älterer Mensch daheim leben können. Wenn er nicht über ein genügendes Umfeld verfügt oder der Hilfs- und Pflegebedarf zu gross wird, übernehmen verschiedene Strukturen diese Aufgaben, damit die Person zu Hause leben kann : die Spitex, Kurzaufenthaltsbetten in den Alters- und Pflegeheimen, Tages- und Nachtstrukturen (Tagesheime) sowie betreute Wohnungen.

Sobald diese Unterstützung nicht mehr reicht, die Lebensqualität und die Sicherheit des pflegebedürftigen Menschen daheim nicht mehr gewährleistet ist, ist der Einzug in ein Alters- und Pflegeheim wünschenswert. Hier wird die bedarfsgerechte Betreuung sichergestellt.

Alle Leistungserbringer im Langzeitpflegebereich spielen eine wichtige Rolle und jeder von ihnen muss sein Angebot in Zukunft erweitern. Nur zusammen kann ein umfassendes und aufeinander abgestimmtes Angebot sichergestellt werden. Nur zusammen können wir auf die verschiedenen Bedürfnisse eingehen. Es ist also wichtig, dass sich die Leistungserbringer auf eine solide gesetzliche Grundlage stützen können und dass die Finanzierung geregelt wird.

Dies bringt uns zur Frage über die Koordination zwischen den verschiedenen Pflegeangeboten. Eine gute Koordination ist unerlässlich. Der Gesetzesentwurf will die Koordination zwischen den Instanzen verstärken.

Das Angebot kann nur richtig auf die Nachfrage reagieren, wenn es bekannt ist und effizient genutzt wird. Zu diesem Zweck ist die kantonale Koordinationsinstanz im Gesetzesentwurf enthalten, diese soll ihre Leistungen erweitern.

* * *

J'en viens maintenant à la nouvelle répartition des tâches et du financement. La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes offre une opportunité formidable dans le domaine des soins de longue durée. En effet, elle permet de préciser les rôles respectifs et de répartir le financement de façon à garantir un développement harmonieux de tous les types de prestations.

Ainsi le projet de loi précise les tâches respectives du canton et des communes. Les communes devront veiller à ce que leur population ait accès à tous les types de prestations de soins de longue durée, conformément à la planification arrêtée par le Conseil d'Etat. A cette fin, chaque commune devra conclure des conventions avec un ou plusieurs EMS, et avec au moins un CMS. Votre fédération a soutenu ce principe lors de la consultation du projet de loi et je m'en réjouis.

Votre fédération a également soutenu la répartition du financement entre le canton et les communes. Pour la redéfinir, le canton a tenu compte du fait que les prestations constituant la chaîne des soins de longue durée forment un tout. Afin de garantir un développement équilibré de l'ensemble de ces prestations, il est nécessaire que le canton et les communes participent au financement de toutes ces prestations, sur la base d'un taux uniforme. On évite ainsi que le canton ou les communes soient tentés, uniquement pour des raisons financières, de favoriser un type de prise en charge plutôt qu'un autre.

Ainsi, le projet de loi fait contribuer le canton et les communes au financement de l'ensemble des prestations. Le financement public est réparti à hauteur de 70% à charge du canton et 30% à charge des communes. Ce taux est harmonisé avec celui des régimes sociaux, des routes et de l'enseignement, dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches.

* * *

Le projet de loi sur les soins de longue durée doit également adapter la législation cantonale aux nouvelles exigences fédérales sur le financement des soins. Il s'agit en particulier de fixer le niveau de participation des assurés au financement des soins.

Au vu de l'évolution démographique, le canton, les communes et les caisses-maladie ne pourront pas à l'avenir supporter seuls le financement des soins. Une participation des bénéficiaires de soins qui en ont les moyens est nécessaire. Elle permettra d'éviter un rationnement des soins. D'ailleurs, la plupart des autres cantons suisses ont déjà introduit une participation des assurés aux coûts.

Conformément aux recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), notre projet de loi prévoit une participation uniquement pour les EMS et les lits d'attente hospitaliers, afin de ne pas dissuader le recours aux prestations permettant la poursuite de la vie à domicile.

Ich komme nun zur neuen Aufgaben- und Finanzaufteilung. Die Neugestaltung der Aufgabenteilung und des Finanzausgleichs zwischen dem Bund, den Kantonen und den Gemeinden bietet uns im Bereich der Langzeitpflege ausgezeichnete Möglichkeiten. Wir können dadurch die Rollen klarer definieren, und die Finanzierung so aufteilen, dass eine harmonische Entwicklung aller Leistungsarten gewährleistet ist.

Der Gesetzesentwurf legt fest, welche Aufgaben vom Kanton respektive den Gemeinden übernommen werden. Die Gemeinden müssen dafür sorgen, dass ihre Einwohnerinnen und Einwohner Zugang zum gesamten Versorgungsangebot haben, das in der vom Staatsrat verabschiedeten Planung vorgesehen ist. Dazu muss jede Gemeinde mit einem oder mehreren Alters- und Pflegeheimen eine Konvention vereinbaren, des Weiteren muss sie mindestens einem Sozialmedizinischen Zentrum angeschlossen sein. Ihre Vereinigung hat diesem Prinzip in der Vernehmlassung zugestimmt, darüber freue ich mich sehr.

Ihre Vereinigung hat auch den Finanzierungsschlüssel zwischen dem Kanton und den Gemeinden unterstützt. Der Kanton hat dabei besonders dem Umstand Rechnung getragen, dass alle Leistungen der Langzeitpflegekette ein Ganzes bilden. Damit eine ausgeglichene Entwicklung des gesamten Angebots garantiert wird, müssen sich der Kanton und die Gemeinden aufgrund eines gleichen Schlüssels an der Finanzierung beteiligen. So können wir vermeiden, dass der Kanton oder die Gemeinden dazu verleitet werden, nur aus finanziellen Gründen gewisse Angebote zu fördern und andere nicht.

Alle Leistungen werden gemäss dem Gesetzesentwurf von Kanton und Gemeinden gemeinsam finanziert. Die Finanzierung über öffentliche Gelder wird zu 70% vom Kanton und zu 30% von den Gemeinden übernommen. Dieser Schlüssel ist im Rahmen der NFA-Reform mit dem Schlüssel für die Sozialwerke, die Strassen und das Erziehungswesen harmonisiert worden.

* * *

Mit dem Gesetzesentwurf über die Langzeitpflege wird die kantonale Gesetzgebung der neuen Bundesgesetzgebung im Bereich der Pflegefinanzierung angepasst. Dabei muss vor allem der Beitragsatz der Versicherten an den Langzeitpflegekosten definiert werden.

Angesichts der demographischen Entwicklung können der Kanton, die Gemeinden und die Krankenversicherer in Zukunft die Pflegefinanzierung nicht mehr allein tragen. Eine Beteiligung der Leistungsempfänger, die sich dies leisten können, ist nötig. Damit können wir eine Rationierung der Pflege verhindern. Die Mehrheit der Schweizer Kantone hat bereits eine Kostenbeteiligung der Versicherten eingeführt.

Unser Entwurf sieht die Beteiligung nur für die Alters- und Pflegeheime und die Wartebetten in Spitälern vor, damit nicht davor abgeschreckt wird, auf Angebote, die das Leben zu Hause fördern, zurückzugreifen. Dies wird auch von der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und Gesundheitsdirektoren empfohlen.

Il faut rappeler que la législation fédérale a prévu des mesures visant à alléger de manière ciblée la contribution aux soins des assurés. Une allocation pour impotent de degré faible a été introduite et les conditions ouvrant le droit aux prestations complémentaires à l'AVS ont été assouplies.

Afin de rendre cette mesure plus supportable pour les personnes concernées et de mieux tenir compte de leur situation financière, le Conseil d'Etat a affiné le projet de loi en échelonnant la participation exigée des assurés en fonction de leur fortune. La commission parlementaire a ensuite apporté quelques modifications aux échelons proposés :

0% pour les assurés au bénéfice de l'aide sociale ;
0% pour une fortune nette imposable de 0 à 99'999.- ;
5%, avec un plafond à 2'500.-, pour une fortune nette entre 100'000.- et 199'999.- ;
10%, avec un plafond à 5'000.-, pour une fortune nette entre 200'000.- et 499'999.- ;
20%, avec un plafond à 10'000.-, pour une fortune nette de 500'000.- et plus.

Le Grand Conseil a accepté ces taux en première lecture à sa session de mai. La deuxième lecture est prévue pour septembre.

Cette répartition tient mieux compte des possibilités financières des personnes concernées ainsi que de la pérennité du financement du système. Comme vous l'avez demandé lors de la consultation, le projet de loi précise désormais que les personnes à l'aide sociale sont dispensées de participer aux coûts des soins.

* * *

J'aimerais terminer en rappelant combien il est essentiel que nous poursuivions nos efforts en faveur des personnes âgées. Vecteurs de savoir, garants de nos valeurs et traditions, vous avez activement bâti la société que vous nous laissez en héritage. En signe de reconnaissance, mais aussi par respect et solidarité, nous devons autant que possible vous permettre de vieillir dignement en vous assurant santé et qualité de vie.

* * *

Si vous le permettez, je terminerai par une touche d'humour en citant l'homme de lettre français Yvan Audouard qui disait : « Les politiciens battent souvent en retraite mais ne la prennent jamais ». Après vous avoir présenté l'action de mon département en faveur des personnes âgées dépendantes, j'ose espérer que ce n'est pas l'impression que je vous laisserai . . .

Je vous remercie de votre attention.

Ich möchte Sie daran erinnern, dass im Bundesgesetz Massnahmen vorgesehen sind, um den Pflegebeitrag gezielt zu erleichtern. Eine Hilflofenentschädigung leichten Grades wurde eingeführt und die Bedingungen für das Anrecht auf AHV- Ergänzungsleistungen wurden gelockert.

Um die Massnahme für die betroffenen Personen möglichst verträglich zu gestalten und auf ihre finanzielle Situation möglichst grosse Rücksicht zu nehmen, hat der Staatsrat den Gesetzesentwurf überarbeitet und die Beteiligung der Versicherten gemäss ihrem Vermögen abgestuft. Die parlamentarische Kommission hat bei der Abstufung anschliessend noch einige Änderungen angebracht :

0% für Bewohnerinnen und Bewohner die Sozialhilfe beziehen ;
0% bei einem steuerbaren Reinvermögen von 0 bis 99'999.- ;
5%, mit einem Plafond bei 2'500.-, bei einem Reinvermögen zwischen 100'000.- und 199'999.- ;
10%, mit einem Plafond bei 5'000.-, bei einem Reinvermögen zwischen 200'000.- und 499'999.- ;
20%, mit einem Plafond von 10'000.-, bei einem Reinvermögen von 500'000.- und mehr.

Der Grossrat hat diese Aufteilung in erster Lesung in der Maisession angenommen. Die zweite Lesung ist im September vorgesehen.

Diese Aufteilung trägt den finanziellen Möglichkeiten der betroffenen Personen und dem Finanzierungssystem nachhaltig besser Rechnung. Der Gesetzesentwurf legt, wie Sie dies anlässlich der Vernehmlassung gewünscht haben, fest, dass Personen, die auf Sozialhilfe angewiesen sind, keinen Beitrag leisten müssen.

* * *

Zum Schluss möchte ich nochmals darauf hinweisen, wie wichtig es ist, dass wir das Engagement zugunsten unserer älteren Mitmenschen weiterverfolgen. Als Wissensvermittler und Hüter der Werte und Traditionen haben Sie aktiv die Gesellschaft aufgebaut, welche Sie uns als Erbe hinterlassen. Als Zeichen der Anerkennung, aber auch aus Respekt und Solidarität werden wir alles unternehmen, um Ihnen ein Alter in Würde, bei guter Gesundheit und hoher Lebensqualität zu ermöglichen.

* * *

Ich möchte meine Ausführungen mit einer Prise Humor beenden. Der französische Literat Yvan Audouard hat gesagt: «Les politiciens battent souvent en retraite mais ne la prennent jamais». Nachdem ich Ihnen die verschiedenen Massnahmen meines Departements zugunsten der älteren Bevölkerung präsentiert habe, wage ich zu hoffen, dass dies nicht dem Bild entspricht, das Sie von mir haben . . .

Ich danke Ihnen für Ihre Aufmerksamkeit.

ANTOINE MAILLARD, RÉDACTEUR EN CHEF DU TRAIT D'UNION



ANTOINE MAILLARD, CHEFREDAKTOR DES "BINDE-GLIED"

> **Septembre 2011, le Trait d'Union présente son quarantième numéro et les dix ans de présidence du comité de rédaction d'Antoine Maillard. Ces événements méritent bien quelques lignes même si la modestie de notre rédacteur en chef peut en souffrir quelque peu.**

> **Jetzt im September erscheint das Binde-Glied zum 40. Mal. Gleichzeitig steht die Zeitschrift im 10. Jahr unter der Führung von Antoine Maillard. Dies verdient in hohem Mass eine Würdigung unseres kompetenten und hingebungsvollen Chefredaktors.**

Antoine est né et a grandi dans le canton de Fribourg, à St-Martin pour les amateurs de géographie. Il est issu d'une famille de 15 enfants, soit dix filles et 5 garçons. Après les écoles primaires, il accomplit ses écoles secondaires à Romont et réussit sa maturité au collège St. Michel de Fribourg. Puis, à l'université de cette même ville, il obtient sa licence en géographie.



Commission du Trait d'Union: Emmanuel Gex-Collet – Antoine Maillard – Ghislaine Concet – Françoise Zufferey – Peter Sumermatter

Antoine stammt aus dem Kanton Freiburg aus St. Martin. Er wuchs in einer Grossfamilie mit 15 Geschwistern auf. Nach den Grundschulen und der Maturität am Gymnasium St. Michel schloss er an der Universität Fribourg seine Studien mit dem Lizentiat für Geographie ab.

En 1957, il vient à Sierre où il est engagé comme enseignant au Cycle d'Oriente. En 1971, il entre à l'Ecole Supérieure de Commerce dont il sera directeur de 1978 à 1997, année qu'il choisit pour prendre sa retraite après 40 ans d'enseignement. Belle performance!

In Siders fand er 1957 seine erste Stelle als Lehrer der Orientierungsschule. 1971 wechselte er an die Höhere Handelsschule, der er als Direktor von 1978 bis 1997 die Treue hielt.

Il préside la fondation Jean Daetwyler dont il a épousé sa fille Chantal. Trois enfants embellissent leur union: Jean-François, assistant de paroisse à Sion, Violaine, institutrice à St Gingolph et Pierre-Yves, directeur du séminaire valaisan à Givisiez (FR), Chantal et Antoine sont les heureux grands-parents de 7 petits enfants, tous doués pour la musique.

Durch der Heirat mit Chantal, Tochter des berühmten Dirigenten und Komponisten Jean Daetwyler, dessen Stiftung er präsidiert, fand er auch leicht Zugang zum musikalischen Leben der Region. Drei Kinder in beachtlichen Stellungen, Jean-François, Violaine und Pierre-Yves vervollständigten die Familie.

Notre président est un homme très actif et éclectique. Il est à la tête du Comité de rédaction du TdU, participe à la réaction du bulletin paroissial Arc en Ciel, occupe le poste d'organiste à l'église Ste Catherine, à l'église Ste Croix de Sierre et, si nécessaire, accompagne le culte au temple de Montana. Il a aussi dirigé le chœur Ste Cécile et chanté dans les rangs de la Chanson du Rhône.

In Antoine haben wir einen rührigen und vielseitigen Präsidenten. Ausser seiner Redaktionstätigkeit beim Binde-Glied ist er Mitglied der Redaktion des Pfarrblattes Arc en Ciel, versieht den Dienst eines Organisten in der Ste. Catherine Kirche und hilft an zwei weiteren Kirchen aus. Er dirigierte ebenso den Kirchenchor Ste. Cécile und trat als Tenor in der bekannten Chanson du Rhone auf.

Quand il est à la maison, il s'adonne avec délectation à sa drogue préférée, la lecture. Les livres d'histoires, de littérature et d'œuvres classiques ont peine à trouver place dans les travées de sa bibliothèque. Et, pour aérer son esprit et son corps, il parcourt le monde en compagnie de son épouse. N'ont-ils pas visité le Cap Nord, les USA, l'Amérique du Sud en poussant jusqu'à

Antoine als Persönlichkeit von hohem Kulturbewusstsein zeigt seine grosse Liebe zur klassischen Literatur und Geschichte in der Pflege einer umfangreichen Bibliothek. In Begleitung seiner Gattin gehören Reisen in alle Welt dazu, insbesondere zu den Reichtümern der Antike des Mittelmeeres. Antoine, ein Mann von starkem Charakter weiss auch eigene Wege zu gehen. Was

Ushuaia, et les pays qui entourent la Méditerranée, foyers de leur culture.

Antoine, c'est aussi un caractère fort, un peu soupe au lait, qui selon son épouse, ne prête pas toujours l'oreille à son interlocuteur ou n'écoute que ce qu'il veut. Cela n'empêche pas d'avoir des amis, non seulement dans son entourage et les sociétés dont il fait partie mais, comme les marins, dans tous les pays visités.

Durant ces derniers dix ans, les membres du comité de rédaction ont été complètement renouvelés. Cela ne suppose en rien qu'il soit un despote. Pour lui, tous les rédacteurs qui se sont succédé, ont été des amis avec qui il continue d'entretenir des relations solides.

Cette main de fer dans un gant de velours n'aime pas attendre, mais surtout déteste l'injustice, la fausseté et l'intolérance. Il est ouvert à tout ce qui touche à notre pays, aux conditions de vie, au bien-être de chacun, dans un esprit polyculturel et une ouverture sans restriction, à toutes formes de culture.

Pour marquer cet événement, le comité de rédaction s'est déplacé à Roche pour visiter le Musée Suisse de l'Orgue. Les chanoines du Grand-Saint Bernard avaient érigé une série de relais routiers sur la route empruntée par les pèlerins se rendant au col du même nom. Le relai de Roche, grange du 15^e siècle, abrite aujourd'hui 23 siècles de musique, d'histoire et de technique rassemblés autour de l'orgue. Découvrez ce magnifique lieu de culture, sous l'experte conduite du truculent conservateur Jean-Jacques Gramm. Avant une petite escapade vers les bords tout proche du Léman, vous aurez deux heures de bonheur et de détente.

Liens utiles: (+41 (0)21 960 22 00 ou www.orgue.ch)

Emmanuel Gex-Collet

er will, nimmt er auf. Das hindert ihn nicht, allein nur Freunde in seinem Umkreis zu haben, sondern wie die Matrosen Freunde in all den besuchten Ländern.

Innerhalb der letzten 10 Jahre hat sich die Redaktionskommission vollständig erneuert. Mit all den vielen ehemaligen Redaktionsmitgliedern verbinden ihn noch heute freundschaftliche Beziehungen.

In seiner Zielstrebigkeit findet sich ebenso eine weiche Seite, die Ungerechtigkeit, Falschheit und Intoleranz ablehnt. Er ist offen für alles, was sein Land betrifft, die Lebensbedingungen, das Wohlergehen aller in einem multikulturellen Geist und Offenheit ohne Einschränkungen gegenüber anderen Kulturen.

Um das kleine Jubiläum zu würdigen, besuchte die Redaktionskommission das Schweizerische Orgelmuseum in Roche. Chorherren vom Grossen St. Bernhard errichteten an den Pilgerwegen zu ihrem gleichnamigen Pass sogenannte Susten. Die Suste von Roche aus dem 15. Jahrhundert beherbergt heute 23 Jahrhunderte Musikgeschichte und Technik der Orgel. Ein Besuch dieses sehenswerten Museums unter der kundigen Führung seines Konservators Jean-Jacques Gramm lohnt sich. Vor Erreichen des Genfersees von den Erklärungen des begnadeten Konservators in zwei Stunden gefesselt zu werden, ist ein Genuss. Verbindungen:

(+41 (0)21 960 22 00 / www.orgue.ch)



Emmanuel Gex-Collet

HUMOUR

NOUVEAU SCANDALE

A son retour à Rome, par un bel après-midi ensoleillé, le pape aurait confié à une journaliste: «*Il fait beau aujourd'hui!*». Ces propos ont aussitôt soulevé dans le monde entier une immense émotion et alimentent une polémique qui ne cesse de grandir.

QUELQUES RÉACTIONS:

- **Le maire de Bordeaux:** «Alors même que le pape prononçait ces paroles, il pleuvait à verse à Bordeaux! Cette contre-vérité, proche du négationnisme, montre que le pape vit dans un état d'autisme total. Cela ruine définitivement le dogme de l'infailibilité pontificale!».

- **Le titulaire de la chaire d'astronomie au Collège de France:** «Par cette affirmation sans preuves objectives indiscutables, le pape témoigne du mépris bien connu de l'Eglise pour la science qui combat ses dogmes depuis toujours. Quoi de plus subjectif et de plus relatif que cette notion de beau? Sur quelles expérimentations sérieuses s'appuie-t-elle? Les météorologues et les spécialistes de la question n'ont pas réussi à s'entendre sur ce sujet lors du dernier Colloque international de Caracas. Et Benoît XVI, ex cathedra, voudrait trancher, avec quelle arrogance! Verra-t-on bientôt s'allumer des bûchers pour tous ceux qui n'admettent pas sans réserve ce nouveau décret?»

- **Le collectif des victimes du réchauffement planétaire:** «Comment ne pas voir dans cette déclaration provocatrice une insulte à toutes les victimes des caprices du climat, inondations, tsunamis, sécheresses? Cet acquiescement au



Je revois grand-mère Alice, assise près de sa fenêtre, bien droite sur sa chaise, un journal ou un tricot sur les genoux. C'était en début d'après-midi, sa vaisselle était rangée, elle pouvait s'asseoir un instant. Soudain, sa tête se mettait à osciller d'avant en arrière, ses paupières lourdes clignotaient comme les ailes d'un papillon affolé, le menton plongeant tout à coup, pour s'affaisser sur sa poitrine, le temps d'un petit somme, contre lequel elle ne pouvait plus lutter.

Si vous la surpreniez à cet instant-là, elle se réveillait en sursaut, comme si de rien n'était. Il était inutile de lui conseiller une petite sieste, elle aurait répondu que c'était pure invention pour les paresseux. Et comme la paresse est un vilain défaut qui en plus est en bonne place dans la liste des péchés capitaux, ne parlons pas de sieste.

Sous nos latitudes, c'est une histoire à dormir debout ! Ce petit mot du vocabulaire espagnol, importé tout droit de ce pays de soleil est institué chez lui et entré dans les murs depuis longtemps. Avant eux, le latin nous parle de « sexta », la sixième heure ! Ce n'est ni la septième ni la 25^e mais celle qui vient juste après-midi à l'heure ou la nature elle-même se permet une pause et où même les oiseaux s'endorment.

La sieste, le petit somme, le petit youpet de 30 minutes ou le petit roupillon d'une heure, une idée à remettre au goût du jour, un petit luxe à la portée de tous les budgets. Entre midi et deux, solitaire ou câline, volets à demi-clos, fenêtre entrouverte sur les bruits assourdis de la rue, une mouche peut bien bourdonner contre la vitre, je ne bougerais pas d'un cil !

Enfin apprivoisée, souvent prônée par la faculté et cela malgré les rythmes trépidants, les horaires contre nature qui font que sous le soleil brûlant de midi, chez nous il est déjà 13 heures, l'heure de se remettre au boulot. La sieste, une utopie ou une nouvelle manière de gérer le monde du travail ? Une idée qui fait son chemin et qui se répand puisque certaines villes mettent à disposition des coins de repos pour travailleurs et hommes d'affaires pressés et stressés.



8 Euros pour une petite sieste de 30 minutes. Qui dit mieux ? Le temps de poser veste et cravate, de se mettre à l'horizontale et de laisser aller la tête. Quel pied !

A choisir entre le petit café serré pour redémarrer dare-dare l'après-midi, je pencherais plutôt vers cette idée de mettre à profit cette sixième heure.

D'ailleurs, déjà mes paupières ressemblent à des papillons, mais il me vient une hésitation : sous l'érable ou sur le canapé, le choix est cornélien pour ce petit somme.

Sieste ou pause de la sixième heure. Que diraient les Corses, les Mexicains et les Espagnols si les Suisses réputés les plus grands travailleurs après les Japonais, lançaient une motion pour l'introduction du roupillon de treize heures ?

Thérèse Cretton

« temps qu'il fait » montre clairement la complicité de l'Église avec ces phénomènes destructeurs de l'humanité. Il ne peut qu'encourager ceux qui participent au réchauffement de la planète, puisqu'ils pourront désormais se prévaloir de la caution du Vatican » .

- **Le Conseil représentatif des associations noires** : « Le pape semble oublier que pendant qu'il fait soleil à Rome, toute une partie de la planète est plongée dans l'obscurité. C'est là un signe intolérable de mépris pour la moitié noire de l'humanité ! »

- **L'association Les Louves** : « Pourquoi « il » fait beau et pas « elle » ? Le pape, une fois de plus, s'en prend à la légitime cause des femmes et montre son attachement aux principes les plus rétrogrades. En 2009 il en est encore là, c'est affligeant ! »

- **La Ligue des droits de l'homme** : « Ce type de déclaration ne peut que blesser toutes les personnes qui portent

sur la réalité un regard différent de celui du pape. Nous pensons en particulier aux personnes hospitalisées, emprisonnées, dont l'horizon se limite à quatre murs ; et aussi à toutes les victimes de maladies rares qui ne peuvent percevoir par leurs sens l'état de la situation atmosphérique. Il y a là, sans conteste, une volonté de discrimination entre le beau tel qu'il devrait être perçu par tous et ceux qui ressentent les choses autrement. Nous allons sans plus tarder attaquer le pape en justice. »

A Rome, certains membres de la Curie ont bien tenté d'atténuer les propos du pape, prétextant le fait qu'il ait pu être mal compris, mais sans succès jusqu'à présent. ///

(Courrier envoyé par un lecteur du Valais)



1969

Tu vas chercher du lait chez le crémier, qui te dit bonjour avec ton bidon en alu, et tu prends du beurre fait avec du lait de vache coupé à la motte. Puis tu demandes une douzaine d'œufs qu'il sort d'un grand compotier en verre. Tu payes avec le sourire de la crémière, et tu sors sous un grand soleil. Le tout a demandé 10 minutes



2009

Tu prends le caddie dont une roue est coincée et qui le fait aller dans tous les sens sauf celui que tu veux, tu passes par la porte qui devrait tourner mais qui est arrêtée parce que un benêt l'a poussée, puis tu cherches le rayon crèmerie où tu gèles, pour choisir parmi 12 marques le beurre qui devrait être fait à base de lait de la communauté. Et tu cherches la date limite.

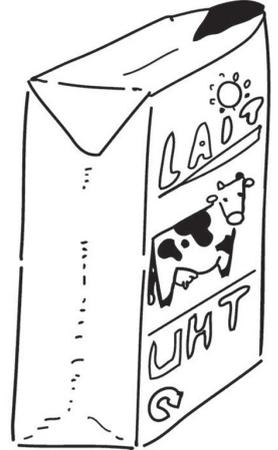
- Pour le lait, tu dois choisir avec des vitamines, bio, allégé, très allégé, nourrissons, enfants, malades, ou mieux en pro-

mo avec la date dessus et la composition.

- Pour les œufs tu cherches la date de la ponte, le nom de la société et surtout tu vérifies qu'aucun œuf n'est fêlé ou cassé, et paf tu te mets plein de jaune sur le pantalon.

- Tu fais la queue à la caisse puis la grosse dame devant a pris une promo qui n'a pas de code barres alors tu attends, et tu attends,

puis toujours avec ce foutu caddie, tu sors pour chercher ton véhicule sous la pluie, tu ne le retrouves pas car tu as oublié le N° de l'allée. Enfin après avoir chargé la voiture, il faut reporter l'engin pourri où là, tu vas t'apercevoir qu'il est impossible de récupérer ton jeton, tu reviens à ta voiture sous la pluie qui a redoublé. Cela fait une heure que tu es parti.



JAB
1958 St-Léonard

BINDE-GLIED

Walliser
Verband der Rentner

TRAIT D'UNION

Fédération
Valaisanne des Retraités

IMPRESSUM

Editeur : Fédération valaisanne des retraités

Case postale 492 - 1951 Sion

Rédaction : Antoine Maillard 3960 Sierre

Deutsche Übersetzung: Peter Summermatter, Visp

Imprimerie : Zufferey-Offset, Sion

Adressage : Atelier St.-Hubert, Sion

4 fois l'an. Abonnement : frs 15.-

Abonnement + cotisation Frs. 25.-

Abonnement + cot. couple Frs. 30.-

CCP 19-3899-4

PARUTIONS

Sie haben das Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise :

Fr. 15.- Abonnement allein

Fr. 25.- Abonnement + Mitgliederbeitrag

Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare

HPC 19-3899-4

Danke für Ihre willkommene Unterstützung.